



CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 01 JUILLET 2022 A 18:00

COMPTE RENDU SOMMAIRE

M. Serge LE ROUX, nommé Secrétaire de Séance prend place au bureau en cette qualité.

La séance est ouverte.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 mai 2022

Le conseil municipal est invité à approuver le procès-verbal de la séance du 13 mai 2022.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32

Apurement des comptes 1069-Passage M57

Il est proposé au Conseil municipal d'apurer les comptes 1069 à la demande du comptable dans le cadre du passage à la M57

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32

Décision budgétaire modificative n°1

Il est proposé au Conseil municipal de valider la proposition de décision modificative n° 1 telle que présentée ci-après.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 29 - Abstention : 4 M. Jean-François BODILIS, Mme Tiphaine LETEURE, M. Jean-Paul JAOUEN, Mme Karine CORNILY.

Approbation du rapport de la CLECT suite au transfert de la compétence "mobilités"

Suite au transfert de la compétence "mobilités" à la CAPLD au 1er juillet 2021, la CLECT s'est réunie et a produit un rapport sur l'évaluation des charges transférées à la Communauté en lien avec les services "Ar Bus" et "Ti vélo". Il est proposé au conseil municipal d'approuver ce rapport.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Approbation de groupements de commandes

11 nouveaux groupements de commandes sont envisagés pour 2022.

Le conseil municipal est invité à approuver les conventions constitutives correspondantes.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Extension du service Ti Vélo et validation de la convention de partenariat avec les employeurs

En cohérence avec la volonté des élus de renforcer le développement de la pratique cyclable sur le territoire, il est proposé d'étendre le service de location de vélo courte durée Ti Vélo sur six nouveaux emplacements : trois visant la desserte d'équipements, de services et de zones d'emplois sur la Ville de Landerneau et trois aménagés en lien avec des employeurs du territoire, faisant l'objet d'une convention de partenariat.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Modification du tableau des emplois

Le conseil municipal est invité à valider les créations et suppressions d'emplois suivantes au sein des services de la Ville de Landerneau.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Création d'emplois non permanents compte tenu d'un accroissement temporaire d'activité

Il est proposé au Conseil Municipal de créer les emplois non permanents suivants pour faire face à l'accroissement temporaire au sein des services municipaux.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 29 - Abstention : 4 M. Jean-François BODILIS, Mme Tiphaine LETEURE, M. Jean-Paul JAOUEN, Mme Karine CORNILY.

Ecole de musique - Mise à disposition de personnel

Il est proposé au Conseil municipal de valider la mise à disposition l'agent occupant l'emploi de responsable des écoles de musique, auprès de la Commune de Loperhet.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Suite à la prochaine dissolution de l'Amicale des Agents Territoriaux au 30 juin 2022, il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer au CNAS, organisme national proposant un large éventail de prestations d'action sociale pour le personnel.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Débat sur la protection sociale complémentaire

L'ordonnance du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique impose aux assemblées délibérantes de tenir un débat sur les enjeux, les objectifs, les moyens et la trajectoire 2025-2026 en matière de protection sociale complémentaire.

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Coût d'un l'élève : validation du montant 2022

Le coût de l'élève est la base de calcul de la participation aux frais des écoles privées sous contrat et à la contribution des communes extérieures pour les élèves scolarisés à Landerneau. Le conseil municipal est invité à en approuver les modalités de calcul.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Participation de la ville à la scolarisation des enfants des gens du voyage

Le conseil municipal est invité à valider les modalités de participation de la ville aux frais de scolarisation des enfants du voyage dans les écoles publiques.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Quotient familial : proposition de modification des modalités de calcul

Le conseil municipal est invité à valider les propositions de modification des quotients familiaux dans l'optique de se caler sur ceux appliqués par la CAF.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 29 - Abstention : 4 - M. Jean-François BODILIS, Mme Tiphaine LETEURE, M. Jean-Paul JAOUEN, Mme Karine CORNILY.

Association Landerneau Bretagne Basket : projet de convention pour l'organisation des ateliers méridiens

Il est proposé d'organiser une initiation au basket pour les élèves des écoles publiques de la ville en partenariat avec LBB sur les temps méridiens.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Le parc s'anime 2022 : signature d'une convention avec la MPT

Le conseil municipal est invité à valider les modalités de conventionnement avec la MPT dans le cadre de l'organisation de l'édition 2022 du Parc s'anime.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Dépistage IST : signature d'une convention de partenariat avec le CHU

Le conseil municipal est invité à valider les modalités de reconduction du partenariat entre la ville et le CHU pour l'organisation d'une journée de sensibilisation aux infections sexuellement transmissibles.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Renouvellement de la convention de partenariat entre la Ville et l'Office Municipal des Sports

Le Conseil Municipal est invité à valider le projet de renouvellement de la convention Ville OMS et à autoriser monsieur le maire ou son représentant à procéder à sa signature.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Convention de partenariat tripartite entre la ville, la CAPLD et la Serre portant sur l'occupation du manoir de Keranden

Le conseil municipal est invité à approuver la convention de partenariat tripartite entre la ville, la CAPLD et la Serre portant sur la création et l'animation d'un tiers-lieu au manoir de Keranden.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Signature d'une convention avec l'Office Public de la Langue Bretonne

Le conseil municipal est sollicité pour valider le projet de convention entre la Ville et l'Office Public de la Langue Bretonne.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33

Tarifs de l'Ecole de Musique - proposition d'ajustements

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur la proposition de modification de tarifs de l'école de musique.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 29 - Abstention : 4 M. Jean-François BODILIS, Mme Tiphaine LETEURE, M. Jean-Paul JAOUEN, Mme Karine CORNILY.

Signature d'une convention avec l'association Art Scène pour l'organisation de la Fête du Bruit 2022

Le conseil municipal est invité à approuver les modalités de renouvellement de la convention avec l'association Art Scène dans le cadre de l'organisation de la Fête du Bruit 2022, et des deux éditions à venir.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 29 - Abstention : 4 M. Jean-François BODILIS, Mme Tiphaine LETEURE, M. Jean-Paul JAOUEN, Mme Karine CORNILY.

Festival Clair de lune 2022 - signature d'une convention de partenariat

Le conseil municipal est invité à approuver les modalités de partenariat proposées à l'occasion de la 11^e édition du Festival Clair de Lune.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Demande de subvention de l'association "Koeur théâtre" pour le festival de théâtre "Les Sélénites"

Le conseil municipal est invité à valider la demande de subvention de l'association "Koeur théâtre" concernant son festival de théâtre "Les Sélénites"

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Demande de subvention des ateliers Lafayette

Le conseil municipal est invité à valider la demande de subvention déposée par les ateliers Lafayette dans le cadre de la journée des tourneurs sur bois programmée le 27 août 2022.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Demande de subvention de l'association Bside

Le conseil municipal est sollicité pour accorder une subvention à l'association Bside dans le cadre de ses animations.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Demande de subvention dispositif été culturel

Le conseil municipal est sollicité pour autoriser le maire à déposer des demandes de subventions dans le cadre de l'appel à projets Eté culturel.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Acquisition d'un terrain bâti à Traon Elorn

Il est proposé d'acquérir à Monsieur Louis-Paul Lagadec un bâtiment à réhabiliter sur un foncier d'environ 15 569 m² sur les limites de Landerneau et Plouédern à Traon Elorn au prix de 690 000 €, dont 554 000 € pour le foncier, le surplus correspondant à des travaux de désamiantage, débardage et réseaux assurés par le vendeur, la Ville projetant d'y créer une salle de tennis.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 29 - Contre : 4 M. Jean-François BODILIS, Mme Tiphaine LETEURE, M. Jean-Paul JAOUEN, Mme Karine CORNILY.

Acquisition d'un immeuble 13 rue du Pont

Il est proposé au Conseil municipal de décider l'acquisition de l'immeuble situé 13 rue du Pont et d'autoriser monsieur le Maire à procéder aux formalités y afférant.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 29 - Abstention : 4 M. Jean-François BODILIS, Mme Tiphaine LETEURE, M. Jean-Paul JAOUEN, Mme Karine CORNILY.

Acquisition de terrain à la Communauté d'agglomération pour piste cyclable rue des Bénédictines

Il est proposé au Conseil d'acquérir à la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas un terrain rue des Bénédictines, d'une surface d'environ 384 m² au prix de 5 760 €, les frais de division et d'acte étant à la charge de la Ville de Landerneau, demandeur.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Déclassement du domaine public communal sur une dépendance de l'allée du Bois Noir

Après enquête publique, il est proposé au Conseil municipal de décider le déclassement du domaine public routier sur le périmètre défini au plan joint allée du Bois Noir, au vu de l'avis favorable du commissaire enquêteur.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 33.

Servitude de passage de réseaux au profit de la Ville de Landerneau pour le raccordement d'un bâtiment à Traon Elorn

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la constitution d'une servitude de passage de réseaux et la mise en place d'un poste de relevage au profit de la propriété communale à Traon Elorn pour le passage des réseaux permettant leur raccordement sur la rue de la Tour d'Auvergne.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 29 - Abstention : 4 M. Jean-François BODILIS, Mme Tiphaine LETEURE, M. Jean-Paul JAOUEN, Mme Karine CORNILY.

Délégations de compétences du conseil municipal au Maire Article L 2122-22 du CGCT - Compte-rendu des décisions du Maire

Le Conseil municipal est invité à prendre connaissance du compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre de l'Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Fait à Landerneau,

Les pièces jointes sont consultables au Secrétariat Général.